



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES
www.edoradoclubpornichet.com

Compte-rendu de la réunion du CA du 14/06/2016

Présents : ANDRAULT Pierre-Yves ,BONNET Jean-Paul, DELEPINE Serge, GAUTIER Régis, GOARDOU Brice, KONARKOWSKI Michel, LAUNAY Jean, POLEWIEZ Alain.

Ordre du jour :

1. Bilan du 13^{ème} Challenge Dorades
2. Questions diverses.

La séance est ouverte à 15H15.

1. Bilan du 13^{ème} Challenge Dorades.

Régis GAUTIER propose de prendre d'abord connaissance du bilan financier de ce 13^{ème} Challenge avant d'aborder les points relatifs à son organisation.

Bilan financier .

Alain POLEWIEZ commente le tableau ci-après se rapportant à ce bilan.

RECETTES		DEPENSES	
Inscriptions pêcheurs, réservations repas de clôture	12 430	Défraiement capitaines	5565
		Prix (500,300,200)	1000
Vente appâts	360	Bons d'achat (capitaines)	300
		Achat coupes	174
Vente strouille	1150	Achat lots de bienvenue	1132
		Stationnement bateaux visiteurs	336
Recettes bar	263	Achats cocktail, repas bénévoles	1108
		Achat petit matériel (sacs, colliers...)	170
		Repas de clôture	1590
		Achat sardines	520
		Achat appâts	84
		Redevance CDLA	223
TOTAL	14 203	TOTAL	12 202
RESULTAT : + 2001 €			



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



Il fait remarquer que :

- les ventes de strouille et d'appâts sont en baisse par rapport à l'an dernier.
- les frais de défraiement des capitaines sont en baisse par rapport à l'an dernier du fait du retour à 35€ par pêcheur embarqué au lieu de 40€, c'est le tarif pratiqué par les autres clubs.
- les frais de prise en charge des places « visiteurs » le sont également en raison d'horaires de marée plus favorables.

Régis GAUTIER indique qu'aucune remarque ne lui a été faite au sujet de l'augmentation des droits d'inscription.

Jean LAUNAY souhaite avoir l'avis des présents au repas de clôture.

Les membres du CA concernés font part de leur satisfaction en dehors d'un manque de crevettes d'une des entrées proposées (Régis GAUTIER).

Michel KONARKOWSKI fait remarquer que, compte tenu du prix, on ne pouvait pas espérer un Repas dit « gastronomique ».

En conclusion, les membres du CA tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à ce bilan financier largement positif.

Organisation : observations, recommandations.

Accueil :

Jean LAUNAY considère qu'il y avait beaucoup trop de monde le vendredi pour l'émargement des concurrents.

Jean-Paul BONNET indique qu'il est difficile de faire la distinction entre compétiteurs, accompagnateurs et indésirables.

Régis GAUTIER rappelle que certains concurrents sont salariés et qu'il leur est impossible de se présenter à l'émargement dans les délais prévus.

Tirage au sort :

Régis GAUTIER indique que la formule adoptée donne entière satisfaction et qu'elle n'a donné à aucune contestation.

Pot de bienvenue :

Il convient à nouveau de féliciter Serge DELEPINE pour son organisation.

Distribution de la strouille et des appâts :

Régis GAUTIER rappelle que les sacs de strouille et les barquettes d'appâts sont remis contre tickets mais qu'il sera toujours difficile d'éviter des oublis.

Afin d'éviter tout problème l'an prochain Michel KONARKOWSKI propose de remettre au(x) responsable(s) de cette distribution une copie de la fiche informatisée des commandes effectuées.

Régis GAUTIER insiste sur le fait que nous devons être exemplaires et ne pas répondre aux provocations. Il considère inadmissibles les altercations entre membres de notre Club organisateur de l'évènement.

Michel KONARKOWSKI indique qu'une partie des problèmes constatés est due à la mise en vente des quelques sacs de strouille non distribués – ou en réserve -avant l'heure de fin de distribution prévue d'où l'intérêt de la fiche précitée.

Serge DELEPINE rappelle qu'Alain VALTON est allé récupérer un sac de strouille à son domicile pour le remettre à un membre du SKÄL contre paiement, ce dernier affirmant l'avoir commandé.

Siège social : Cidex 15 Port de Pornichet 44380 PORNICHET

Association sportive de pêcheurs en mer loi de 1901 - Agréée : 1er juin 1984 sous le N° 44S546 par le ministère du temps libre jeunesse et sports - N° Fédéral 12.44.268

Internet : www.eldoradoclubpornichet.com



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com

Embarquement des compétiteurs :

Régis GAUTIER rappelle qu'il avait été décidé d'adopter la même procédure que lors des Championnats de France organisés à Pornichet : les capitaines devaient récupérer leur équipage devant les barrières installées devant la Capitainerie du Port.

Michel KONARKOWSKI signale qu'à l'exception des « Marseillais » et malheureusement de certains capitaines locaux cette procédure a parfaitement fonctionné.

Régis GAUTIER indique qu'il demandera à l'avenir l'ouverture de 06H00 à 8H00 des barrières donnant accès aux pontons pour faciliter l'embarquement des compétiteurs. Il précise que la « SALTICA » a toujours bénéficié de cette facilité.

Michel KONARKOWSKI indique que le vigile en poste le dimanche matin a donné une suite favorable à notre demande.

Horaires :

Régis GAUTIER a le regret de constater que les compétiteurs ne lisent pas le règlement du Challenge et qu'ils n'écoutent pas les recommandations faites le vendredi soir.

Il propose que le programme de l'an prochain soit beaucoup plus précis au niveau des horaires.

Il ajoute qu'il trouve anormal que des capitaines se présentent à l'heure limite des embarquements. Le début à 9H30 des concours contre 9H00 par le passé a été unanimement apprécié.

Jean LAUNAY se félicite de cette disposition qui a mis permis aux embarcations les moins rapides de ne pas être lésées.

Pesée :

Il est convenu qu'une liste des bateaux (donc des équipages) sera mise à la disposition des responsables de la pesée afin d'éviter toute attente inutile.

Licences journalières :

Michel KONARKOWSKI signale que 3 licences journalières FFPS ont été prises en charge par le Club et indique qu'il considère anormale l'une d'entre elles : celle d'un matelot.

Il est décidé que, l'an prochain, seules les licences journalières des capitaines mettant leur bateau à disposition du Challenge seront à notre charge.

Résultats :

Régis GAUTIER tient à souligner le travail de Jean-Claude BRETHERMÉ qui a permis de proclamer les résultats à l'heure prévue et ce malgré quelques soucis dus à divers abandons.

Il indique qu'il demandera à la FFPS d'envisager la réalisation d'un logiciel performant mais il attire l'attention des membres du CA sur le fait que c'est un classement dit « FIPS » qui est utilisé dans les autres compétitions telles que le Championnat de France.

Conclusion :

Régis GAUTIER souligne à nouveau le succès remporté par la 13^{ème} édition de notre Challenge Dorades.

2. Questions diverses .

Concours du SKÄL /SNPM des 23 et 24 avril :



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com



Régis GAUTIER estime que l'organisation du « Challenge J ROUAUD » n'a pas été à la hauteur de leurs ambitions et que la convivialité a été totalement absente.

Michel KONARKOWSKI indique que plusieurs de nos adhérents se sont plaints de l'accueil qui leur a été réservé la pesée.

Jean LAUNAY confirme cette information : son commissaire (Jean-Louis SABOURIN) a été très mal reçu du fait de son arrivée tardive. Il ajoute qu'il n'a jamais entendu le message indiquant la fin du concours.

Alain POLEWIEZ indique qu'il a vécu la même situation.

Jean-Paul BONNET signale que suite à ces incidents Jean-Louis SABOURIN a fait savoir qu'il ne ferait pas ce concours l'an prochain.

Il ajoute que cette position doit nous servir de leçon car ce qui n'est pas apprécié ailleurs ne l'est pas non plus chez nous.

Régis GAUTIER rappelle qu'il avait été décidé en début d'année de jouer le jeu et d'inciter nos adhérents à participer aux concours extérieurs. Il ajoute qu'il s'est rendu dans les locaux du SKÄL CLUB avec Serge DELEPINE pour proposer notre aide mais cette proposition n'a pas eu d'échos jusqu'à la veille du Concours en question : nous avons finalement ouvert notre local, prêté notre balance et notre urne SNSM et même mis à leur disposition les sacs indispensables à la pesée!

L'impression qui domine est que le SKÄL CLUB semble se mettre en compétition avec notre club et qu'il veuille se donner une image de meilleur club de la région

En ce qui concerne notre nouveau site, Michel KONARKOWSKI rappelle qu'il avait adressé à tous nos adhérents un courriel contenant le lien permettant d'y accéder directement et qu'il suffisait de l'ajouter aux favoris pour ne pas retrouver l'ancien site en utilisant Google.

Régis GAUTIER fait remarquer que le SKÄL CLUB organise chaque jeudi une réunion dont on peut lire le compte-rendu sur leur site. Il indique que nous n'adopterons pas cette méthode : nos divers PV ne doivent être accessibles qu'à nos seuls adhérents.

Il ajoute que c'est ainsi qu'il a appris que des pêcheurs basques avaient été accueillis au SKÄL et demande à Jean LAUNAY des explications.

Ce dernier indique qu'il avait personnellement accueilli 2 pêcheurs et qu'il avait organisé une sortie en faisant appel à Bernard VINCHES et Didier BAHIN et mais que ce sont les 4 autres pêcheurs qui sont sortis ultérieurement avec un bateau du SKÄL.

Régis GAUTIER commente ensuite le flyer réalisé par le SKÄL.

Michel KONARKOWSKI rappelle qu'il avait déposé avec Alain VALTON un Flyer destiné à promouvoir notre Club sur tous les bateaux du port. Régis GAUTIER ajoute que cette opération n'avait donné aucun résultat et qu'il n'était pas question de la renouveler.

Concours du CDLA du 4 juin :

Jean-Paul BONNET intervient pour signaler qu'il avait été personnellement informé par Michel PHLUGHAUPT de son annulation faute d'un nombre d'engagés suffisant et que ce dernier avait déploré le manque de participation des adhérents de son club.

Régis GAUTIER propose une explication à cette situation : les compétiteurs ayant participé aux 2 concours précédents (Challenge J ROUAUD et Challenge Dorades) n'étaient plus intéressés car ils avaient déjà les points nécessaires pour une qualification pour le Championnat de France.

Il poursuit en s'interrogeant sur le sens du constat de Michel PHLUGHAUPT paru sur le site du SKÄL : « nous regrettons le manque d'intérêt des bons pêcheurs de l'EL DORADO et du SNPM pour ce concours », humour ou ???

Il revient ensuite sur le règlement du Challenge J ROUAUD qui n'est qu'un copié-collé de celui de notre Challenge Dorades y compris la police de caractères utilisée.

Siège social : Cidex 15 Port de Pornichet 44380 PORNICHET

Association sportive de pêcheurs en mer loi de 1901 - Agréée : 1er juin 1984 sous le N° 44S546 par le ministère du temps libre jeunesse et sports - N° Fédéral 12.44.268

Internet : www.eldoradoclubpornichet.com



EL DORADO CLUB



MEMBRE DE LA FEDERATION FRANCAISE DES PECHEES SPORTIVES

www.edoradoclubpornichet.com

Jean-Paul BONNET considère qu'il n'y a pas de mal à copier ce qui est bien.

Régis GAUTIER estime quant à lui que cela va dans le sens de sa remarque faite plus haut.

Michel KONARKOWSKI souhaite qu'une réflexion soit menée sur les tarifs des cannettes de boissons non alcoolisées car il trouve anormal que ce dernier (1,5€) soit supérieur à celui pratiqué par la boulangerie de la Place du Marché (1,4€) alors que nous sommes une association.

Une discussion très animée s'en suit !

Suite à l'intervention d'Alain POLEWIEZ qui affirme que les recettes du bar sont indispensables pour financer toutes nos opérations il est décidé de ne rien modifier.

Pêche au thon rouge :

Jean LAUNAY souhaite avoir des informations sur les demandes d'autorisation de pêche et sur l'attribution des bagues.

Régis GAUTIER indique n'avoir reçu à ce jour aucune information.

Il précise que c'est Amine MAMMERI qui est chargé de ce dossier à la FFPS.

Jean LAUNAY s'inquiète du fait que ce dernier pourrait être tenté de favoriser les Clubs de Méditerranée.

Régis GAUTIER répond qu'il existe des règles d'attribution et rappelle que l'an dernier nous avons reçu 3 bagues contre 5 au SKÅL CLUB du fait que ce dernier avait beaucoup plus de licenciés ce qui n'est plus le cas cette année.

Il rappelle que cette année la FFPM a obtenu 870 bagues contre 280 pour la FFPS.

Il indique être intervenu auprès de Jean-Claude BOURON pour que l'augmentation significative du nombre de nos adhérents soit prise en compte.

Il indique également lui avoir fait savoir que si notre Club était appelé à organiser un Championnat de France il le ferait seul vu la mauvaise expérience de l'an dernier (multiplication de réunions infructueuses).

Il rappelle que la 1^{ère} période de pêche au thon rouge est fixée du 11 juillet au 31 août et la 2nde (sous réserve) du 12 au 29 septembre.

Il signale que les clubs membres de la FNPPSF ont déjà reçu les autorisations préalables et qu'il prendra rapidement l'attache de la FFPS.

Alain POLEWIEZ insiste sur la nécessité d'organiser un atelier consacré aux montages et aux techniques. Il est décidé de faire appel à Bernard VINCHES.

Commande auprès de la Broderie du Littoral :

Régis GAUTIER signale que, conformément au courriel qu'il nous avait adressé, il avait commandé 100 polos orange ainsi que des échantillons (tailles M, L et XL) de polaires avec fermeture 1/3, de polaires avec fermeture totale, de coupe-vent, de casquette avec notre logo actuel mais sans l'adresse de notre site internet.

Il propose que le Club prenne à sa charge une partie du prix d'achat (25%).

Cette proposition est acceptée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 heures.